

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE JUNAS  
DU 8 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt et le huit octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ces séances au nombre prescrit par la loi et dans le respect des mesures barrières liées à la crise sanitaire du COVID-19, sous la présidence de Mme PELLET Marie-José, Maire.

**Présents** : M. ANDRÉ Guy, M. BOURREL Christian, Mme CHAZEL Claire, M. FOLLANA Francis, Mme FROMENT Valérie, Mme LESAGE Véronique, M. NÈGRE Éric, Mme PELLET Marie-José, M. REDON Yannick, M. ROUSSEL Guillaume, M. TERME Élian, Mme VEYRET Marie-Josée.

**Procurations** : Mme ROUX Marie à Mme PELLET Marie-José  
M. VAUCLARE Jean-Luc à Mme LESAGE Véronique  
Mme CAM Morgane à Mme CHAZEL Claire

Mme CHAZEL Claire est nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> octobre 2020

Date d'affichage de la convocation : 1<sup>er</sup> octobre 2020

**N°CM2020-10-08-01 – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2020**

Madame le Maire donne lecture du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 juin 2020 puis il est demandé au Conseil Municipal, d'approuver celui-ci.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote.

**Vote : Oui à l'Unanimité**

**N°CM2020-10-08-02 – APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020**

Madame le Maire donne lecture du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 juillet 2020 puis il est demandé au Conseil Municipal, d'approuver celui-ci.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote.

**Vote : Oui à l'Unanimité**

**N°CM2020-10-08-03 – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2020**

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour de cette séance :

|                 |  |
|-----------------|--|
| CM2020-10-08-01 | Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 juin 2020                   |
| CM2020-10-08-02 | Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 juillet 2020                |
| CM2020-10-08-03 | Adoption de l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 8 octobre 2020                  |
| CM2020-10-08-04 | Convention d'utilisation du site « lavoir de Corbières ».  |
| CM2020-10-08-05 | Achat de la parcelle B623 chemin des Ayres   |
| CM2020-10-08-06 | Achat de la parcelle B2409 chemin de Valargues   |
| CM2020-10-08-07 | Vente des parcelles issues du déclassement du chemin de Vallongue                                |
| CM2020-10-08-08 | Condition de mise à disposition du public des documents de la modification simplifiée n°4 du PLU |
| CM2020-10-08-09 | Dénomination des voies   |

|                 |   |
|-----------------|---|
| CM2020-10-08-10 | Mise en place du forfait forage pour la facturation de l'assainissement |
| CM2020-10-08-11 | Travaux d'extension du réseau d'assainissement chemin des chênes        |
| CM2020-10-08-12 | Avenant au contrat de délégation SAUR (assainissement collectif)        |
| CM2020-10-08-13 | Adoption du règlement intérieur du conseil municipal                    |
| CM2020-10-08-14 | Adoption du règlement intérieur personnel communal                      |
| CM2020-10-08-15 | Transfert de compétence en Plan Local d'Urbanisme                       |
| CM2020-10-08-16 | Questions diverses  |

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote.

Vote : Oui à l'Unanimité

#### **N°CM2020-10-08-04 – CONVENTION D'UTILISATION DU SITE « LAVOIR DE CORBIÈRES »**

Madame Le Maire présente la demande de Monsieur BOTELLA, fondateur de la micro-entreprise Jérémy BOTELLA-Adventure-Attitude de pouvoir utiliser le site du lavoir de Corbières, et notamment les platanes qui s'y trouvent, pour exercer son activité de grimpe d'arbres.

M. BOTELLA a présenté ses diplômes de brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité «activités physiques pour tous» et son certificat de spécialisation en «activité d'escalade», ainsi que son contrat d'assurance.

Madame le Maire propose qu'une convention d'usage de ce site soit établie entre la Mairie et la micro-entreprise Jérémy BOTELLA-Adventure-Attitude.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide d'accepter la demande de Monsieur BOTELLA Jérémy.
- Autorise Madame Le Maire à signer la convention d'usage du site.

Vote : Oui à l'Unanimité

#### **N°CM2020-10-08-05 – ACHAT DE LA PARCELLE B 623 CHEMIN DES AYRES**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal, l'achat de la parcelle B 623 de 160 m<sup>2</sup> située chemin des Ayres. Cette parcelle pourrait permettre d'élargir la voie et de créer du stationnement pour améliorer la sécurité du carrefour avec la route d'Aujargues.

Le propriétaire propose de céder cette parcelle à la commune pour 500 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'accepter** l'achat de cette parcelle,
- **de donner** tout pouvoir à Madame le Maire pour accomplir toutes les formalités liées à cet achat.

Vote : Oui à l'Unanimité

#### **N°CM2020-10-08-06 – ACHAT DE LA PARCELLE B 2409 CHEMIN DE VALARGUES**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal, l'achat de la parcelle B 2409 de 50 m<sup>2</sup> située chemin du Valargues. Elle est issue de la division de la parcelle n° B 2406, elle-même issue de la fusion des parcelles B939 et B940.

Cet achat permet d'élargir la voie à 4m ce qui facilitera l'accès des véhicules de service public.

Les propriétaires proposent de céder à la commune cette parcelle pour 1 € symbolique.

M. ANDRÉ Guy, étant l'un des propriétaires, il quitte la salle et ne participe pas au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'accepter** l'achat de cette parcelle,
- **de donner** tout pouvoir à Madame le Maire pour accomplir toutes les formalités liées à cet achat.

Vote : Oui à l'Unanimité